

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal :

49 N°040

En exercice :

49 REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents :

33  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 27 mars**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mars 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Marc RUER

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Monsieur Hakim RACHEDI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leila TLILI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et  
Commande Publique/

**OBJET : Accord-cadre relatif a l'organisation de séjours de classes de neige dans le massif des Alpes pour les années 2020 et 2021. Approbation et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, pris en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et, notamment, ses articles 25, 43, 66 à 68, 78 et 80 ;

Vu le projet d'accord-cadre ;

Vu le budget communal ;

Considérant l'organisation de séjours de classes de neige dans le massif des Alpes au cours des années 2020 et 2021 ;

Considérant que pour ce faire, il y a lieu de lancer un accord-cadre sur appel d'offres européen ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet d'accord-cadre à bons de commande relatif à l'organisation de séjours de classes de neige dans le massif des Alpes pour les années 2020 et 2021, passé sur appel d'offres ouvert, pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 2020, renouvelable par reconduction expresse pour une période d'un an au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2021. L'accord-cadre comporte les seuils annuels suivants :

Seuil minimum : 100 000 €HT    Seuil maximum : 250 000 €HT

**AUTORISE** la Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, réunie en fin de procédure, à signer l'accord-cadre avec l'opérateur économique ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture le : 29/03/19

Publié le : 29/03/19

Certifie exécutoire : 29/03/19

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

